

Témoignage complet paru dans le bulletin n°88 de SOS-Asile Vaud (plus d'information sur www.stoprenvoi.ch).

Dès le premier janvier 2008, alors qu'entre en vigueur la totalité de la loi sur l'asile révisée, Jeanne, requérante d'asile déboutée, se retrouve exclue de l'aide sociale. Alors qu'elle est enceinte et qu'elle a demandé le réexamen de sa demande d'asile, le SPOP lui annonce qu'elle n'aura plus qu'une aide d'urgence. Pourtant, comme elle a demandé le réexamen de sa demande d'asile, son renvoi est suspendu, et ce pour une période qui peut durer plusieurs années! Elle est donc contrainte de s'installer dans ce provisoire qui dure...

Jeanne doit déménager au centre du Simplon, où les conditions de vie sont devenues extrêmement rudes. Le jour de son arrivée, elle entre une première fois en conflit avec l'agent de sécurité. Une amie est venue l'aider à déménager -Jeanne arrive au terme de sa grossesse et doit transporter tous ses bagages au troisième étage sans ascenseur: l'agent de sécurité, lui, ne veut pas que cette amie passe la nuit au centre.

Vers la fin de sa grossesse, on lui annonce qu'elle devra payer elle-même l'ambulance pour la conduire à l'hôpital le jour de l'accouchement, ou alors prendre le bus. Une fois son bébé né, elle apprend que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) refuse de rembourser l'achat de lait pour allaiter. C'est grâce aux associations et à l'intervention du pédiatre cantonal qu'elle pourra finalement s'en procurer.

Jeanne décrit les visites incessantes des agents de sécurité, qui contrôlent constamment la présence des habitant-e-s du centre: *"Tu peux pas bien dormir, parce que d'un moment à l'autre on frappe à la porte, tous les jours, tu ne te sens jamais bien, tu n'es pas chez toi, c'est comme une prison"*. À force de démarches, elle parviendra au bout de quatre mois à obtenir un logement individuel.

Jeanne reçoit 840 francs par mois pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux enfants. Cette somme ne suffit pas, et elle n'a pas le droit de travailler. Elle s'en sort donc comme elle peut, souvent grâce à sa débrouillardise et à la solidarité de personnes qui la soutiennent, mais elle évoque la logique effroyable dans laquelle l'aide d'urgence pourrait pousser certaines personnes dans sa situation:

"Maintenant avec l'aide d'urgence, ils poussent des gens à la criminalité, à vendre de la drogue, à la prostitution, tout ce qui s'en suit, parce que par exemple moi, avant la fin du mois je n'ai rien, imagine que là je sors dans la rue je vois un mec qui me dit: "tiens, j'ai 100.- francs, on va coucher ensemble!" Je vois mes enfants qui n'ont rien à manger, et peut-être que je vais le faire, pour que mes enfants aient à manger, je serais obligée de le faire! Alors après on va dire: "Ce sont les requérants d'asile qui vendent de la drogue, ce sont les requérants d'asile qui volent dans les magasins, ce sont les requérantes d'asile qui font la prostitution."